



4 CHEMIN DES CATALPAS
82400 - CASTELSAGRAT
FRANCE 05 63 04 20 41
Email : wydrelec@orange.fr
Monsieur Laurent WYDRA

N° : FAC00003961
Date : 26/02/2024
N° client : CLT00000542

EIRL MON TAXI

5 PLACE DU PUIT
LE BOURG
46250 MARMINIAC
FRANCE
Tel 1 : 07 77 75 41 44

ATA PRIMUS RS-01 N°020151242 / CITROEN C5 BP-031-CV

REPLACER TAXIMETRE
VERIFICATION APRES INSTALLATION

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
VAI -VERIFICATION APRES INSTALLATION	1,00		85,00 €	0,00%	85,00 €	20,00%
MO TAXI -MAIN D'OEUVRE TAXI	0,75		63,00 €	0,00%	47,25 €	20,00%
CMT -CARNET METROLOGIQUE	1,00		8,80 €	0,00%	8,80 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	141,05 €	20,00%	28,21 €

Total HT	141,05 €
TVA	28,21 €
Total TTC	169,26 €

Règlement	en votre aimable règlement
Echéance(s)	169,26 € au 27/03/2024

Le montant total s'élève à cent soixante-neuf euros et vingt-six centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité
forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).